



L'accès à la santé pour les personnes handicapées en France

Selon [les résultats du dernier questionnaire de Handifation 2023](#) [1] (4 892 réponses ont été recueillies depuis le 1^{er} octobre 2023) mené entre le 1^{er} juillet et le 30 septembre 2023, en France :

- 22 % des personnes en situation handicap n'ont pas accès à la santé.
- 35 % n'ont pas pu se faire soigner lorsqu'ils n'avaient pas de médecin traitant.
- 14 % ont vécu un refus de soin.
- 12 % abandonnent leurs soins après avoir subi un refus de soin.

Les raisons qui expliquent ce taux d'abandon de soin sont :

- L'absence de soignant disponible : 40 %.
- La perte de motivation : 33 %.
- La méconnaissance du lieu de soin : 10 %.

Les principaux types de soins abandonnés sont les soins liés directement au handicap pour 17 % des répondants.

Face à ces constats, plusieurs structures* (laboratoires, associations, entreprises) se sont regroupées, dès 2020, dans le but d'**améliorer le parcours de soins (avant, pendant et après les rendez-vous) des personnes ayant un handicap mental ou visuel**. Ainsi, jusqu'en février 2021, elles ont étroitement travaillé sur le projet baptisé « [Innov-care](#) [2] ».

Le projet Innov-care

Étape 1 : Identifier, à chaque étape clé du parcours de soins, les freins rencontrés

Dans un premier temps, les acteurs ont révélé les difficultés auxquelles font face les **personnes ayant un handicap mental ou visuel, mais également les professionnels de santé et les aidants**. Ces identifications ont pu être réalisées à l'aide d'interviews et d'observations auprès de l'ensemble des personnes concernées.

Voici une liste non-exhaustive des **difficultés rencontrées par les personnes concernées (personnes handicapées, aidants et professionnels de santé)** :

- **Les personnes handicapées** : Où et comment accéder à un professionnel, anticiper son examen ou sa consultation...
- **Les professionnels de santé** : Comprendre et appréhender les particularités des personnes ayant ces handicaps pour mener une consultation adaptée.
- **Les aidants** : Comment accompagner ces personnes sans se substituer à elles.

La plus grande difficulté observée par l'ensemble du corps de ce projet a été **l'accès à l'information et les échanges entre les personnes concernées**, indépendamment du parcours de soin et de la situation de handicap.

Selon les recherches, ces freins sont principalement issus d'un **problème de communication, de l'incompréhension des spécificités des personnes handicapées de la part des**



professionnels de santé et la difficulté pour des personnes handicapées de faire comprendre leurs ressentis (douleurs, ...).

Étape 2 : Apporter une solution claire, adaptable, personnalisable et accessible

La deuxième étape du projet était de se concentrer sur la **production d'outils et de supports pouvant être utiles aux personnes impliquées** dans le parcours de soins). Le but était de pouvoir **représenter schématiquement les différentes étapes du parcours de santé** en impliquant dans la conception l'ensemble des personnes concernées.

Une plateforme dédiée

Grâce aux résultats de ces recherches, la plateforme « [Mon parcours santé](#) [3] » a été créée permettant de **guider, à chaque étape du parcours de soin, les personnes ayant un handicap mental ou visuel**. C'est **une solution accessible de coordination, d'information, de communication et de sensibilisation**. Des solutions humaines et technologiques sont également proposées sur la plateforme. Afin de la prendre en main, une [vidéo de démonstration](#) [4] pour comprendre son fonctionnement et aider les personnes à s'approprier cet outil, a été produite et diffusée.

** Avec le soutien de la Fédération internationale de la recherche appliquée sur le handicap (FIRAH), Malakoff Humanis et l'Institut Carnot Cognition, les structures meneuses du projet sont :*

Laboratoires :

- *Laboratoire de l'intégration du matériau au système (IMS) de Bordeaux.*
- *L'équipe ELIPSE du laboratoire (Institut de recherche en informatique - IRIT) de Toulouse.*
- *Laboratoire international research laboratory on Artificial intelligence - IPAL de Singapour.*

Établissements et associations :

- *L'association pour le développement et la gestion des équipements sociaux, médico-sociaux et sanitaires (ADGESSA).*
- *L'Institut des jeunes aveugles de Toulouse.*

Entreprises :

- *Yumaneed.*
- *Acthan.*



[handicapees](#)

Liens

[1] <https://www.handifaction.fr/derniers-resultats/> [2] <https://www.firah.org/upload/l-appel-a-projets/projets-laureats/2018/innov-care/projet-innovcare-rapport-final.pdf> [3] <https://mon-parcours-sante.fr/> [4] <https://youtu.be/uvKfSeTBuJQ?si=e-4kg22A-1rRNYkG>